



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19ème
Nom de site	Boulevard de la Villette	Numéro	T15711
Adresse du site	50-54, Boulevard de la Villette	Hauteur	R+9 (24.30m)
Bailleur de l'immeuble	Social : Paris habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	OF présent (47/190/270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	20/10/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/11/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	26/01/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0,100 et 240°.		
Distance des ouvrants	<5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	0°
Estimation	0° <3V/m - 100° <4V/m-240° <3V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers	<0.5V/m dans les établissements particuliers		

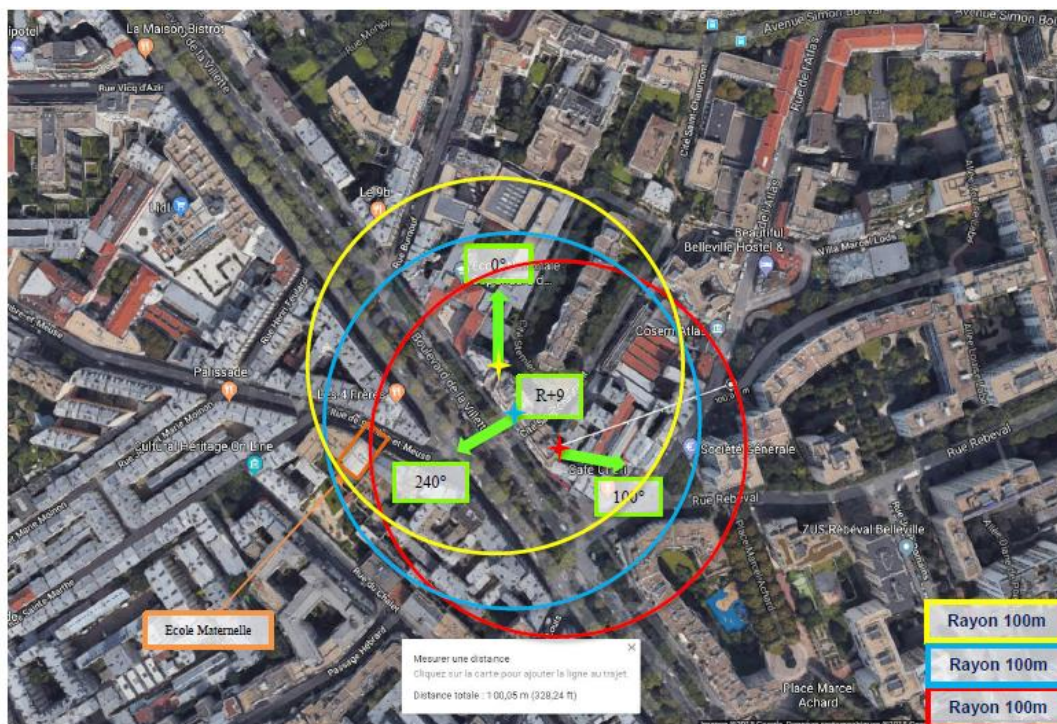
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes pentabandes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite placés à proximité des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	26.81m (Az 0°) 28.41m (Az 100°) 29.57m (Az 240°)

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Maternelle	44 Rue Sambre et Meuse	R+1	Oui	95m	1.55

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



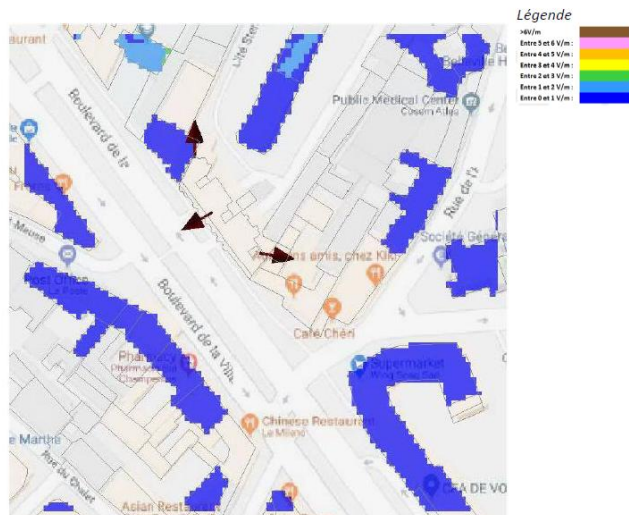
Dans un rayon de 25m, la hauteur au niveau des antennes est supérieure à tous les bâtiments alentours. Il n'y a donc aucun bâtiment en vue directe depuis les 3 azimuts.



Simulation et conformité au seuil de la Charte

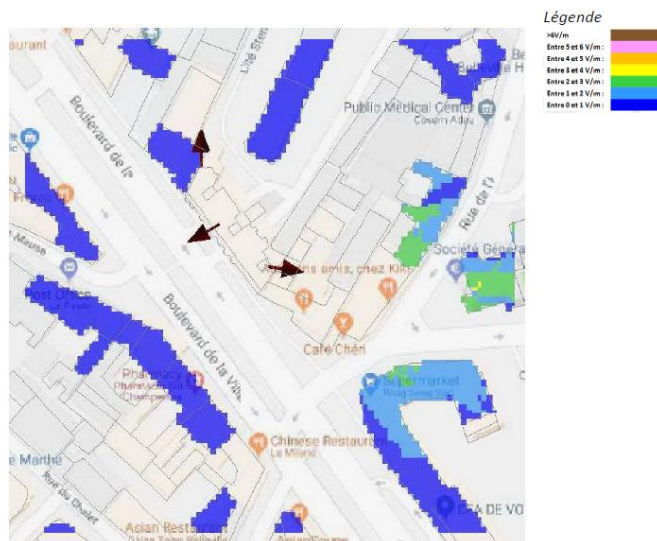
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 100°

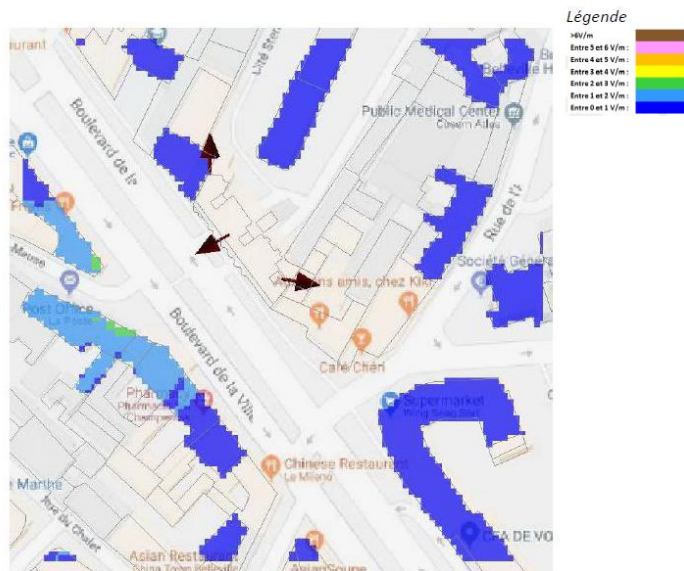
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	19,5 m	19,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :





Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 100° :



Azimut 240° :

